

Règlement intérieur de la Villa Les Petits Gardons



Je suis ravie de vous accueillir prochainement à la Villa Les Petits Gardons. Pour que votre séjour soit des plus agréables, prenez le temps de vous familiariser avec le règlement intérieur de la Villa.

Ces directives ont pour but de rendre votre expérience confortable, agréable et sûre. Merci d'être un voyageur fantastique et de m'aider à maintenir un environnement sûr et accueillant pour vos compagnons de voyage, mes voisins et les prochains voyageurs.

Des informations complémentaires vous seront confiées également à votre arrivée lors du check in.

En préalable, nous répondons aux questions les plus fréquentes :

- Serviettes de toilettes fournies, les serviettes de piscine ne sont fournies que pour les séjours en chambres d'hôtes,
- le papier toilettes n'est pas fourni,
- les lits sont fait à l'arrivée, selon l'information d'organisation des lits demandée (lits simples ou double) sauf pour la réservation en villa complète, les draps sont fournis à raison d'une panoplie par lit,
- Le café en poudre est à prévoir,
- pour le service repas ou petit déjeuner, massage, il est préférable de demander au plus tôt.

1. Heures d'arrivée et de départ :

Je vous précise que dans le GPS, l'information « les petits gardons » est préférable à l'adresse, en effet le référencement google, maps ou waze n'est pas assez précis.

Si vous pouviez m'adresser un sms de votre heure probable d'arrivée le jour J.

L'arrivée dans la propriété se fait à partir de 17h. Pour une arrivée anticipée, je vous invite à me consulter au préalable.

A votre arrivée merci de me confier le justificatif d'assurance voyage ainsi que 2 chèques de caution pour la location saisonnière en gîte ou la villa. La caution n'est pas demandée pour la réservation en chambre d'hôtes. Les chèques sont de 1000 et 250 €, en 2 chèques, le premier pour couvrir les éventuels dégâts matériels et le second pour couvrir les frais de ménage en cas de restitution des lieux non propres (voir chapitre check out ci après). Ces chèques seront détruits après votre départ, sinon encaissés avec justificatif de facture pour les désordres constatés.

Le départ doit être effectué entre 10h et 10h30. Sauf pour les cas de réservation des Dimanche Brunchy où le départ est tardif pour 13-14h. Le service du Brunch est organisé à partir de 10h.

Pour le service du petit déjeuner, merci de réserver au plus tôt, il est proposé à partir de 8h jusque 10h.

2. Le stationnement :

Pour éviter les problèmes avec les voisins, je vous demande de vous garer sur les places définies à votre arrivée et ne pas vous garer dans la descente et devant le voisinage.

3. Niveaux de bruit et fêtes :

N'oubliez pas qu'il a des voisins même si la villa est en garrigue ! Merci d'être respectueux et de réduire le bruit au minimum, en particulier pendant les heures calmes et le soir à partir de 22h. Pour les repas extérieurs, merci de veiller à ne pas être bruyant à partir de 21h, tout le monde n'est pas noctambule même en été.

Voir chapitre Piscine pour les horaires d'ouverture ci après.

4. Occupation :

L'occupation maximale de chaque logement est précisée selon sa capacité. N'oubliez pas que seul le nombre de voyageurs que vous avez indiqué dans votre réservation est autorisé à passer la nuit dans la propriété et les visites de l'extérieur doivent être soumises à accord des propriétaires, pour des raisons de sécurité, d'assurances civiles et d'autorisation administrative.

Les taxes de séjour sont à régler selon le nombre d'adultes séjournant à la Villa. Le tarif est fixé par l'administration et à charge des voyageurs.

5. Animaux de compagnie :

Nous sommes une maison de vacances qui ne permet pas l'accueil des animaux de compagnie, aussi petits ou mignons soient ils. En raison des risques d'allergies éventuelles pour les autres voyageurs, de propreté. Des chats sont de passage parfois, il est strictement interdit de les faire entrer dans les logements et chambres.

6. Propreté :

Je vous remercie de restituer les lieux aussi propre que possible, vous trouverez à disposition aspirateur, balai, seau et serpillière ainsi que les produits nécessaires pour l'entretien des lieux.

Il vous est demandé de maintenir l'espace en ordre pendant votre séjour, intérieur et extérieur et dans l'enceinte de la piscine. De ne pas déplacer les meubles ou les lits, ne pas sortir les coussins, matelas, plaid ou couverture à l'extérieur.

Par ailleurs, les autorités locales sont très strictes en ce qui concerne le tri des déchets et le recyclage. Veuillez donc jeter vos déchets organiques dans nos containers situés à côté du portail. Concernant le plastique, le papier et le verre : ils sont à déverser dans les containers de la commune situés en bas du village à côté des terrains de tennis. Pour le compost, vous pouvez faire un sac à part, que je récupérerai à votre check-out.

Merci de laisser les lits faits et les serviettes pendues dans les salles de bain (ni au sol, ni dans les baignoires). A ce sujet les serviettes de toilettes blanches(ou noires) ne sont pas adaptées à la piscine et encore moins pour essuyer les sols. Demandez nous une serpillière (une est déjà à dispo dans le bac bleu de la cuisine).

J'ai pris option de ne pas facturer le ménage pour un coût de séjour raisonnable, aussi pour la restitution nous vous demandons d'avoir au minimum passer l'aspirateur, nettoyer la cuisine et les salles de bain, restituer les wc propre et de ne pas oublier de passer la raclette sur les parois de douche à chaque fois pour réduire les traces de calcaire. La vaisselle doit être lavée ou en cours de cycle de lavage dans le lave vaisselle. Les grilles de BBQ et four sont individuelles par logement, pour un nettoyage systématique.

Merci de m'aider à maintenir les lieux corrects même si je passe derrière vous.

7. Le tabagisme :

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des logements et dans la piscine ou sauna, même si les fenêtres sont ouvertes. Assurez vous aussi de ne pas vider les cendriers dans les poubelles intérieures pour éviter l'odeur de cendre froide, difficile à faire partir. Les cendriers sont à votre disposition sur les tables extérieurs. Aussi les bacs à fleur et le jardin ne sont pas des cendriers.

8. La piscine et le Jardin:

J'invite les parents à veiller à ce que les enfants ne marchent pas dans les espaces plantés et leur indiquer que les plantes ne sont pas des écritoires ou des wc ou poubelles, J'essaies de vous offrir un jardin agréable et entretenu pour un séjour agréable, merci de m'aider à respecter la nature.

Concernant la piscine, Il s'agit davantage d'un bassin de détente et contrairement à des piscines extérieures, il est important de veiller à ne pas projeter de l'eau sur les murs, matériel de deshumidification et les vitres. Pour la préservation des ressources naturelles

d'eau, je vous demande de ne pas abuser de l'eau et veiller à ne pas plonger, sauter ou faire des bombes pour éviter la perte d'eau.

Nous ne sommes autorisés à remplir la piscine qu'une fois par semaine voire même interdit complètement en période de sécheresse. Je vous demande de veiller à respecter cela.

La piscine intérieure génère de l'évaporation d'eau, vous trouverez des fenêtres légèrement entrouvertes et maintenues par des cales pour rappel. Je vous demande de ne pas fermer les baies et maintenir les fenêtres sans buées. Il ne fera pas plus chaud enfermé et la piscine n'est pas un hammam.

Pour profiter d'une piscine en toute saison, cela demande une certaine discipline. Je vous remercie de veiller à la préservation du site.

Le poêle à pellets et les ouvertures/fermeture de piscine sont gérés par les propriétaires, de ce fait, laissez moi le soin d'ouvrir et fermer la piscine aux heures convenues selon les saisons. Le poêle permet de gérer les températures intérieures en fonction de la météo extérieure. Il n'est pas systématiquement allumé.

Chaque jour les tests d'eau sont effectués et les traitements dans la mesure du possible effectués le soir à la fermeture. Si les tests le nécessitent, il peut arriver que nous devions fermer le bassin quelques heures de plus.

De même qu'en hiver, plus la piscine est bachée plus nous préservons sa température. De ce fait, si vous deviez partir toute la journée et que vous souhaitez profiter de l'eau en revenant, prévenez-moi et j'ouvrirai pour votre retour et la température sera ainsi idéale. Une piscine ouverte toute la journée perd facilement 2 degrés même en présence d'une pompe à chaleur. Je suis par ailleurs attachée au respect de l'environnement et de ce fait je réduit d'un degré la température du bassin soit 27-29 en été, 29-30 en hiver.

Les locaux techniques sont fermés par cadenas pour des raisons de sécurité publique. Je vous invite à ne pas tenter d'y pénétrer pour éviter tout accident ou dégât matériel accidentel.

Les horaires d'ouverture et fermeture de la piscine : 8h30/9h – 20h/21h30 selon la saison. Pourquoi des horaires? Pour permettre le traitement quotidien du bassin après chaque journée et surtout la préservation des nuisances pour nos résidents et voisins. Cette règle est non négociable.

Pour la chambre avec jacuzzi privatif, elle est réservée aux adultes et pour les réservations en chambre d'hôtes uniquement. La location de la villa ne donne pas accès à ce service plus.

8. La Villa Spa

La partie supérieure de la propriété est composée de l'espace Spa/relaxation et des espaces Brunches et repas. Ils ne sont accessibles que sur RDV ou prestations demandées. Une barrière est posée pour éviter les allers-retours et préserver la tranquillité des personnes profitant des lieux pour s'y relaxer, méditer, se faire masser etc...μ

Merci d'avoir lu jusqu'au bout, ce sera autant d'informations à ne pas vous confier à votre arrivée et permettre de vous installer rapidement pour profiter de votre séjour. A très bientôt.

Carine